

Et si on se passait de banquier ?

LE MONDE | 29.08.2013 à 11h35 • Mis à jour le 29.08.2013 à 15h21 |

Par Paul Seabright (Ecole d'économie de Toulouse)



Le Net remplace déjà d'autres intermédiaires, aussi variés que les librairies, les sociétés de ventes aux enchères et les agences matrimoniales. Pourquoi pas les banques ? | AFP/DENIS CHARLET

Internet pourra-t-il un jour remplacer le système bancaire ? La question semble farfelue, mais, après tout, les banques ne sont que des intermédiaires entre ceux qui épargnent et ceux qui empruntent.

Le Net remplace déjà d'autres intermédiaires, aussi variés que les librairies, les sociétés de ventes aux enchères et les agences matrimoniales. Pourquoi pas les banques ?

Déjà, des sites Web de prêt entre pairs (*peer-to-peer lending*) proposent aux utilisateurs des taux d'intérêt bien plus favorables que ceux pratiqués par les banques, en diminuant la marge importante que celles-ci demandent. Reste la question de savoir si, oui ou non, ces transactions sont plus risquées, pour l'un (le prêteur) comme pour l'autre (l'emprunteur) – la compétence des banques étant supposée se trouver dans la surveillance du risque.

Lire aussi : "Trouver sa banque sur le Web" ([/04/trouver-sa-banque-sur-le-web_1799541_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/12/04/trouver-sa-banque-sur-le-web_1799541_3234.html)) et **"Utiliser Internet pour mieux gérer ses finances"** ([/economie/article/2012/09/25/utiliser-internet-pour-mieux-gerer-ses-finances_1765189_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/09/25/utiliser-internet-pour-mieux-gerer-ses-finances_1765189_3234.html))

PRÊT ENTRE PAIRS

Or, une étude récente de quatre chercheurs basés aux Etats-Unis semble indiquer que le prêt entre pairs serait capable de mieux gérer le risque que les banques traditionnelles (R. Iyer, A. I. Khwaja, E. F. P. Luttmer, K. Shue, "Screening Peers Softly: Inferring the Quality of Small Borrowers", www.hks.harvard.edu)...

L'intermédiation bancaire traditionnelle met sur la banque toute la responsabilité de choisir et de surveiller les investissements, les déposants recevant donc un taux d'intérêt qui ne dépend pas de la réussite ou de l'échec de l'investissement. Mais, si la banque a une compétence plus développée que les prêteurs qu'elle représente, elle peut être tentée de moins tenir compte de l'intérêt du déposant.

Dans le prêt entre pairs, en revanche, le prêteur choisit les projets en fonction de l'information fournie, et le taux d'intérêt est déterminé par une procédure d'enchères entre prêteurs – plus le projet semble risqué aux yeux des prêteurs, plus le taux sera élevé.

Utilisant des données fournies par un site de prêts, [Prosper.com](http://www.prosper.com) (<http://www.prosper.com/>), les auteurs montrent que la perception de risque incorporée

dans les taux d'intérêt prédit mieux (d'environ 45 %) le taux de faillite des projets que les méthodes de notation (*credit-scoring*) utilisées par les banques. L'explication se trouve dans l'utilisation des informations *soft*, à savoir différentes des indices qui entrent dans la notation formelle d'un risque.

PRÉCAUTION

Ces informations incluent la photo de l'emprunteur, sa description des raisons pour lesquelles il a besoin des fonds et le taux maximal auquel il serait toujours prêt à emprunter. En principe, de telles informations sont aussi accessibles aux banques, mais elles ne sont vraisemblablement pas prises en compte, ou en tout cas pas de manière aussi efficace que lorsque le prêteur lui-même prend la décision.

Un système bancaire à moindre prix et de meilleure qualité serait-il trop beau pour être vrai ? L'article n'est pas encore publié dans une revue, et ses conclusions doivent être interprétées avec précaution. Les utilisateurs de Prosper.com ne sont peut-être pas les mêmes que ceux des autres sites. La période de l'analyse est très récente, et une étude réalisée sur une durée plus longue pourrait révéler des faiblesses.

Certes, le prêt entre pairs oblige les prêteurs à assumer une part significative du risque inévitable des projets. Mais cela semble les responsabiliser, et produire des gains en efficacité de surveillance.

Les prêteurs ont d'ailleurs dû assumer ces dernières années le risque de pertes importantes au sein du système bancaire traditionnel, mais en tant que contribuables plutôt qu'en tant que déposants. Donc, au final, de manière bien moins transparente...

Paul Seabright (Ecole d'économie de Toulouse)

..